

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT  
24 - DORDOGNE

### Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	9
• votants	8
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :  
18 novembre 2021

Date d'affichage :  
09 décembre 2021

Objet  
N°35/2021  
Chemin rural "La Forêt"

De la commune de BIRON

Séance du 03 décembre 2021 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. DESMAISON Bruno

Étaient présents :

DESMAYSON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - RIVAUD Vincent - VEYSSIERES Sylvie - CAILLER Sébastien - GROULT Philippe - HO THAM KOUIE Sandra - MATTERA Marc - RAMALHO Irène - Absent excusé : VERRY Gilles

Secrétaire de séance :

M. CAILLER Sébastien

Monsieur le Maire explique que suite à la délibération 12/2021 et l'avis positif de l'enquêteur public, il est possible de vendre le chemin rural de "La Forêt".

Ce chemin a été renommé en parcelles 390 et 391.

La parcelle 391 sera vendue à Mme VIGIER et Mr GROULT.

La parcelle 390 sera vendue à Mr GOUYOU.

Un titre sera émis pour le remboursement des frais annexes d'un montant de 936.85 € à Mme VIGIER et Mr GROULT et un autre d'un montant de 897.34 € à Mr GOUYOU.

Le prix de vente au m2 reste fixé à 1 €.

Après la sortie de Mr GROULT Philippe et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal ( Pour 7 / Contre 1)

- Autorise le Maire à émettre un titre de recette concernant le remboursement des frais annexes.

- Autorise le Maire à signer tout les documents concernant la vente de ces parcelles.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 09 décembre 2021.

Publié ou notifié le 09 décembre 2021.

Fait à BIRON, le 09 décembre 2021



Le Maire